

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 7 septembre 2026

Faits saillants

- La Suisse a participé au Sommet international sur l'espace à Paris.
- Selon une étude d'UBS, la montée en gamme de l'industrie chinoise représente une plus grande menace que les droits de douane américains.
- L'OFAE autorise des prélèvements dans les réserves obligatoires de diesel et d'essence.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 10/09	Var. vs 03/09
EUR/CHF	0,9429	+ 0,4 %
USD/CHF	0,8103	+ 0,2 %
SMI	13 740	- 4,6 %
Taux 10a	0,536 %	+ 5 pb

Macroéconomie

Sommet international sur l'Espace : La Suisse, représentée par la secrétaire d'État Martina Hirayama, a participé au Sommet international sur l'espace organisé à Paris les 9 et 10 septembre à l'initiative du Président Emmanuel Macron (cf. [communiqué](#)). Elle y a défendu le renforcement des capacités spatiales européennes, jugé indispensable à la résilience de l'Europe et à sa crédibilité comme partenaire international, tout en insistant sur la science et la coopération internationale. Membre fondateur de l'Agence spatiale européenne (ESA), la Suisse a réaffirmé son soutien à l'exploration et au transport spatial européens, ainsi que l'importance croissante du secteur privé. Martina Hirayama a également tenu plusieurs entretiens bilatéraux en marge du Sommet.

Marché du travail : En août, le taux de chômage au sens du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) s'est maintenu à 3,0%, comme en juillet (cf. [communiqué](#)) et en légère augmentation par rapport à août 2025 (2,8%). Les offices régionaux de placement (ORP) comptaient 141 544 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +1,6% sur un mois. Sur un an, le nombre d'inscrits a progressé de +7,1%. La hausse du chômage est particulièrement marquée chez les jeunes (15-24 ans) : leur taux de chômage est ainsi passé de 2,8% à 3,4% en un mois. Genève demeure le canton affichant le taux de chômage le plus élevé, à 5,2%.

Conjoncture : Au 2^{ème} trimestre, l'activité et l'emploi ont progressé dans les branches marchandes de l'économie suisse, avec une hausse sur un an de 5,3% du chiffre d'affaires et de 2,0% de l'emploi (cf. [communiqué](#)). Cette dynamique est principalement portée par le secteur tertiaire (+8,5% de chiffre d'affaires ; +2,4% d'emploi), notamment le commerce (+12,2%), tandis que le secteur secondaire reste peu dynamique (+0,4 % ; +1,2%), avec un léger recul de l'activité industrielle (-0,3%) compensé par la construction (+3,1%).

Perspectives de l'économie suisse : Selon une étude d'UBS, la montée en gamme de l'industrie chinoise représente une plus grande menace que les droits de douane américains (cf. [communiqué](#)). Si la croissance suisse a fait preuve de résilience au premier semestre, avec une tendance de long terme comprise entre 1,5% et 1,75%, les économistes d'UBS invitent à « ne pas confondre résilience et immunité ». D'une part, les droits de douane américains pèsent à court terme sur l'industrie suisse, mais représentent avant tout un choc conjoncturel. En effet, le secteur pharmaceutique qui représente 40% des exportations bénéficie d'exemptions. L'essentiel de l'impact des droits de douane est concentré dans l'horlogerie, les machines, l'électrotechnique, les instruments de précision et certains produits chimiques (2/3 des droits de douane perçus depuis avril 2015). D'autre part, l'essor industriel et technologique rapide de la Chine accroît la pression concurrentielle sur les entreprises helvétiques dans un nombre croissant de secteurs. Les entreprises chinoises sont de plus en plus présentes dans des secteurs à forte intensité technologique (industrie MEM, chimie, medtech...). Parallèlement, les surcapacités et la faiblesse de la demande intérieure chinoise accentuent la pression sur les marchés internationaux. Si le chevauchement des exportations suisses avec celles de la Chine reste inférieur à celui de ses voisins, celui-ci augmente au fil du temps ce qui accroît le risque de concurrence directe. Selon UBS, dans une économie mondiale de plus en plus fragmentée, les entreprises devraient davantage implanter des capacités de production à proximité de leurs débouchés commerciaux (*nearshoring*) et la conclusion de nouveaux accords de libre-échange devrait gagner en importance pour la Suisse afin de garantir l'accès à des marchés de croissance majeurs.

Secteurs non financiers

Transport : Au cours du premier semestre 2026, le transport par rail à travers les Alpes a crû moins fortement que le transport routier (respectivement +3,1% et +7%) selon l'Office fédéral des transports (cf. [communiqué](#)). Ainsi, la part du rail dans le fret transalpin a légèrement reculé et s'élève désormais à 68 %. Le fret transalpin a bénéficié de l'évolution économique favorable mais le fret ferroviaire sur l'axe nord-sud est toujours gêné par les nombreux chantiers, surtout en Allemagne, et une amélioration ne se dessine qu'à partir de 2030 environ. Le transport par wagons complets isolés (TWCI), soutenu financièrement par la Confédération et encouragé sur l'ensemble du territoire (fret ferroviaire intérieur, d'importation et d'exportation) a quant à lui diminué de -8% au premier trimestre.

Energie : L'office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a autorisé des prélèvements dans les réserves obligatoires de produits pétroliers (cf. [communiqué](#)) à hauteur de 3% des réserves obligatoires de diesel et d'essence, pour une durée limitée (du 8 au 20 septembre). En effet, l'unique raffinerie de Suisse, à Cressier (Neuchâtel), a dû suspendre temporairement sa production en raison d'un problème technique. Elle devrait retrouver un niveau de production normal à partir de mi-septembre. Elle couvre généralement un peu plus de 30 % des besoins de la Suisse en produits pétroliers. L'approvisionnement était déjà sous tension en raison du faible niveau des eaux du Rhin. Si les difficultés d'approvisionnement devaient perdurer, il se pourrait que de nouveaux prélèvements soient autorisés.

Internet à haut débit : Le Conseil fédéral souhaite améliorer l'accès aux raccordements à haut débit dans les zones peu peuplées. Il a transmis au Parlement le message relatif à la loi fédérale sur l'encouragement du déploiement d'infrastructures pour le haut débit (LEHD, cf. [communiqué](#)). En Suisse, 10% des logements et des commerces ne sont pas raccordés à des réseaux à haut débit modernes. Le Conseil fédéral souhaite soutenir le déploiement du haut débit (téléchargement d'au moins 1 gigabit par seconde) dans les zones rurales où le déploiement n'est pas rentable pour les opérateurs afin de renforcer l'égalité des chances numériques. Les aides financières seraient versées directement aux communes, dans le cadre d'un programme d'encouragement d'une durée de huit ans. Le projet prévoit jusqu'à 730 M CHF de subventions, dont la moitié sera versée par la Confédération, grâce aux recettes que généreront les redevances des futures concessions de radiocommunication mobile. L'autre moitié devra être prise en charge par le canton, s'il souhaite participer au programme.

Logements : Selon l'office fédéral de la statistique, au 1^{er} juin 2026, le taux de logements vacants est passé sous la barre des 1% (cf. [communiqué](#)) : à cette date, la Suisse compte en effet 45 493 logements vacants, soit 0,93% du parc immobilier, contre 1,00% un an auparavant. Le nombre de logements vacants a reculé de 6,1% sur un an, confirmant la tendance à la baisse depuis 2021 du taux de vacance. Le recul concerne notamment les logements à louer (-6,7%) et touche 20 cantons sur 26. Les tensions sont particulièrement fortes à Zoug (0,20%), Genève (0,31%) et Obwald (0,38%), tandis que le Jura affiche le taux de vacance le plus élevé (3,35%).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay